



Opération gazons d'été

« 1 € pour l'Inde »

Groupe de clubs de Flandre Intérieure

Contexte de l'action

La société indienne issue du brahmanisme se caractérisait par un mode d'organisation spécifique: le système des castes. Selon ce système, la société est séparée en groupes hiérarchisés et endogames ; cette hiérarchisation est fondée sur la notion de pureté ou d'impureté de l'activité professionnelle ou rituelle exercée (le terme de pureté se référant à des critères rituels et religieux et non à des critères d'hygiène) ... Cette pureté des uns est donc maintenue grâce à l'exécution des tâches jugées les plus impures (travail du cuir, activités en lien avec les morts, collecte des déchets ...) par ceux qui se retrouvent de ce fait rejetés au plus bas de l'échelle sociale : les intouchables .

De façon schématique, la société est divisée en quatre groupes principaux (ou castes ou varnas) :

- les brahmanes, dépositaires du savoir religieux, lettrés, prêtres,
- les kshatriyas, détenteurs du pouvoir, guerriers, princes,
- les vaishyas, marchands, artisans,
- les shudras, paysans, serviteurs.

À côté de ces quatre principaux groupes, il en existe donc un cinquième : celui des intouchables (les dalits), ainsi désignés car leur activité est jugée si impure que les gens de caste plus élevée ne peuvent de ce fait les toucher sans en être souillés. Bien qu'étant souvent présentés comme des hors-castes, ils sont en fait partie intégrante de ce système.

Chacun des groupes principaux est à son tour divisé en d'innombrables groupes et sous-groupes appelés Jati (on naît dans une Jati et on ne peut en sortir).

Les évolutions récentes

Rappelons que la constitution indienne de 1950 a aboli officiellement l'intouchabilité; La loi de 1989 sur la Prévention des atrocités contre les Scheduled Castes (castes répertoriés) et Scheduled Tribes (tribus répertoriées) a fait clairement état des actes de violence et de discrimination voire d'exclusion sociale et politique envers les Dalits. D'après la législation précédente (1955) ces violations étaient punissables mais les dispositions de cette loi étant vagues et peu accessibles, aucun cas n'avait été porté devant la justice.

La loi de 1989 entraîna de nombreuses mesures dont la création dans chaque région d'un service s'occupant uniquement des problèmes des Dalits. De plus la loi déclare que le gouvernement peut être condamné s'il ne donne pas suite convenablement aux plaintes des Dalits. Malgré cela, les progrès sont lents et difficiles à réaliser car, si les conditions légales sont en place, elles ne suffisent pas pour faire changer une réalité vieille de plus de 3000 ans.

Les intouchables représentent entre 16 et 20 % de la population indienne (160 à 200 millions de personnes !). Ces derniers sont présents dans tous les états de l'Union indienne avec toutefois un pourcentage plus élevé dans les zones rurales et les états du Sud (plus de 20 % au Tamil Nadu). Bien que la division en castes présente des différences avec les classes socio-économiques, on constate que, le plus souvent, les intouchables font partie, dans leur majorité, de la frange la plus défavorisée de la population.

Les principales règles qui découlent du système

L'habitat séparé : dans les villages indiens, il existe des quartiers réservés aux différentes castes, celui des intouchables étant situé à l'écart. En ville, de nouvelles formes de ségrégation s'instaurent.

L'endogamie : le mariage avec une personne de sa propre jati est une obligation. Cette règle, qui pouvait autrefois s'expliquer par la division du travail, devient de moins en moins pertinente avec les changements de la vie moderne : un fils exerce moins souvent le métier de ses parents. L'endogamie persiste cependant

Les difficultés

Le problème principal est le **manque d'accessibilité à l'éducation**. L'analphabétisme est très élevé, il est donc très difficile de faire prendre conscience aux Dalits de leurs droits concernant les terres, l'accès aux lieux publics ou religieux, la possibilité d'avoir recours à la justice en cas de violence ou d'abus de la part des non Dalits.

Les Dalits n'ont souvent pas accès aux écoles, ils étudient peu. Les agriculteurs empêchent leurs enfants d'aller à l'école et les professeurs ne les encouragent pas à passer leurs examens. Ce type de coercition est encore trop courant. Le manque d'éducation et des années d'oppression maintiennent les Dalits dans un processus proche de l'esclavage.

De plus, les Dalits sont fréquemment **asservis par le poids de dettes transmises de génération en génération**, petits prêts consentis à leurs parents, grands-parents ou arrière-grands-parents à des taux suffisamment lourds pour créer une situation d'asservissement durable (on ne rembourse toujours que les intérêts, jamais la dette elle-même !). Pour rembourser, ils doivent travailler pour leurs créanciers à des salaires de misère qui ne leur permettent jamais d'être libérés de cette charge. Leurs enfants sont eux aussi très jeunes dans l'obligation de travailler pour rembourser ces "dettes".

La situation des femmes est également très difficile, voire même encore plus difficile que celle des hommes. Elles sont par ailleurs tributaires de leurs époux et n'ont **quasiment aucun accès à l'éducation**.

Un autre problème dans les campagnes est **l'accession aux terres**.

Sur le plan politique également, les difficultés demeurent. Les Dalits ont droit à des sièges dans les circonscriptions électorales. Cette possibilité a permis à certains d'être élus maire de leur village, mais au prix d'intimidations, menaces, tentatives de corruption, voire violences.

D'autres exemples pour illustrer les discriminations multiples : interdiction d'accéder au temple, interdiction de circuler dans certaines zones. Même l'accès à la consommation du thé dans les échoppes de village fait l'objet de restrictions : les Dalits doivent s'asseoir par terre, utiliser des verres en aluminium et les laver eux-mêmes...

Ces discriminations conduisent même régulièrement à des violences physiques envers les biens et les personnes.

La commission Fondation du Rotary Club de Cassel Wormhout en Flandre est en réflexion active sur une action à long terme au profit de l'association POPE en Inde, avec le soutien éventuel de la Fondation Rotary.

Qui est POPE ?

POPE - *People Organisation for Planning and Education* - est une association à but non lucratif, bénévole et laïque, fondée et enregistrée en 1987 dans le district de Thiruvannamalai dans l'état du Tamil Nadu. M. RL Rosario en est le président fondateur. POPE a été créée pour **promouvoir les intérêts des Dalits**. M. RL Rosario le président fondateur de l'association a suivi une formation de juriste. En 1993, il devint défenseur des droits des Dalits. Depuis lors, POPE milite au côté des Dalits pour défendre leurs droits.

Pour l'émancipation de la communauté dalit, POPE suit la voie du Dr. Ambedkar :

“Organiser, éduquer et libérer”

POPE organise de nombreuses activités incluant des formations, des manifestations et défilés avec les marginalisés, et d'autres programmes d'action communautaire pour promouvoir le statut des Dalits, des femmes et des enfants.

Leur site : <https://www.popeindia.org/fran%C3%A7ais/>

Dans la cadre des échanges réguliers avec cette association nous ne sommes pas restés insensible à l'appel au secours de Rosario le **22 mars dernier à l'occasion de la journée mondiale de l'eau** (voir capture d'écran ci-après)

L'Inde reste en effet en grande partie une « *monsoon economy* », une économie rurale dépendante de la mousson. Dans certaines régions, les pompages excessifs pour l'agriculture, l'industrie ou la vie quotidienne ont en effet déjà mené les nappes phréatiques au bord de l'épuisement alors que les moussons capricieuses ne suffisent pas à les recharger.

La faible mousson de 2016 ne permet pas à l'association de faire face à ses besoins. Cela oblige l'association de Rosario à remplir 2 citernes tous les 4 jours afin de pouvoir alimenter le pensionnat de 35 enfants et l'école primaire de 90 enfants.

Cela revient à 14 €/jour soit 400 €/mois ce qui est considérable pour l'association.

Dès lors, il nous a semblé nécessaire de l'aider en nous associant lors de nos gazon d'été à une grande action collective inter club. L'idée est que chaque participant à un gazon (rotarien et conjoint), en plus des mets qu'il ou elle confectionne pour son hôte, ramène également **1 €, ce qui représente symboliquement le prix d'une grosse bouteille d'eau**. Cet euro sera déposé dans une tirelire dédiée. À la fin de l'été, il est proposé à tous les clubs participant de se réunir pour un gazon interclub le **jeudi 31 aout** (*Lieu à préciser*) afin de réunir les tirelires et de pouvoir envoyer très rapidement les sommes obtenues à l'association. Cette somme lui permettra de tenir jusqu'à la prochaine mousson, que nous espérons plus « généreuse »...

C'est une formidable opportunité qui nous est offerte de faire une action simple en inter club !

Précisions importantes : Rosario est Rotarien et le transfert pourra se faire éventuellement via son club ou via l'association française **Le souffle du sud** (<https://www.lesouffledusud.org/pope-notre-partenaire/>) qui les soutient également depuis plusieurs années et qui peut être notre point d'appui si nécessaire.



English

Français

POPE

Organisation

Education

Les femmes

Les jeunes

La santé

Les droits

Evénements marquants

HELP - INFORMATION - AIDE



Last update: -2017-04-13

Past news releases - Communiqués passés

Journée mondiale contre le
travail des enfants - 12 juin
2016

Le programme d'éducation
alternative proposée par POPE
favorisera la scolarisation et
stoppera le décrochage scolaire
chez les enfants dalits les plus
défavorisés.

Nous vous invitons à parcourir
notre site internet pour en
apprendre davantage sur nos
programmes et la stratégie mis
en place dans le district de
Thiruvannamalai pour
éradiquer le travail des enfants.

Si vous voulez nous aider !

**Drought - Illustration of the dramatic situation -4th May
2017**

**We are obliged to buy water to try to save plants and trees of
our centers.**



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'EAU

22 mars 2017

En cette journée internationale de l'eau, nous écrivons cette note
pour vous informer et vous alerter sur la **situation pathétique qui
sévit au Tamil Nadu**, et en particulier dans notre district de
Tiruvannamalai. Nous subissons une **sévère sécheresse et un
manque cruel d'eau**, source de vie.

Merci de diffuser le lien vers notre site internet à vos proches :
www.popeindia.org

A l'heure actuelle, la sécheresse a des répercussions sur l'ensemble
de l'économie et des populations locales puisque l'activité principale
du Tamil Nadu est l'agriculture.

POPE est directement impacté par le manque d'eau, les nappes
phréatiques sont à sec, nos puits sont vides et nous devons donner
de l'eau potable à nos enfants et leur procurer de l'eau pour la
cuisine et la toilette.

Nous sommes donc obligés de **commander des camions d'eau**
dont le prix est élevé et ce qui représente **une dépense
importante dans notre budget**.

Merci pour votre aide.

RL Rosario

<https://www.popeindia.org/fran%C3%A7ais/>

1/8

Merci à tous de votre intérêt et de votre participation !

5

